Nations Unies S/2016/886

Conseil de sécurité

Distr. générale
21 octobre 2016
Français
Original : arabe

Lettres identiques datées du 21 octobre 2016, adressées au Secrétaire général et au Président du Conseil de sécurité par le Représentant permanent de la République arabe syrienne auprès de l'Organisation des Nations Unies

D'ordre de mon gouvernement, j'ai l'honneur de vous faire tenir ci-joint le texte de la déclaration publiée par le Commandement général de l'armée et des forces armées de la République arabe syrienne en date du 20 octobre 2016.

> « Le 19 octobre 2016, le régime Erdoğan a massacré plus de 150 civils innocents lorsque ses avions de combat ont attaqué les villages et localités suivantes, dans la partie nord d'Alep : Hassajek, Ouardiyé, Hassiyé, Ghoul Sourouj, Sadd el-Chahba, Ahras et Oum Haouch.
>
> Le Commandement général de l'armée et des forces armées souligne que cette agression flagrante contre des civils innocents est une évolution dangereuse qui complique la situation. Il prévient que toute nouvelle tentative de la part de l'aviation militaire turque de violer l'espace aérien syrien suscitera une riposte et que les avions seront abattus par tous les moyens possibles.
>
> Il prévient également que ces actes irresponsables auront de graves conséquences pour la sécurité et la stabilité régionale et contribueront à la propagation du terrorisme. »

Je vous serais reconnaissant de bien vouloir faire distribuer le texte de la présente lettre comme document du Conseil de sécurité.

L'Ambassadeur,
Représentant permanent
(*Signé*) Bashar **Ja'afari**

16-18481 (F) 271016 271016

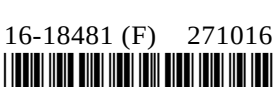

Merci de recycler